

LE

REFLET

REVUE D'INFORMATION REGROUPEANT TOUS LES ORGANISMES DE SAINT-LIBOIRE



LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ :

- **LE LUNDI 24 JUIN 2024 - FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC**
- **LE LUNDI 1 ER JUILLET 2024 - FÊTE DU CANADA**

**PRENEZ NOTE QUE LE BUREAU MUNICIPAL RESTERA
OUVERT AVEC UN PERSONNEL RÉDUIT POUR LES
VACANCES ESTIVALES**





Saint-Liboire

www.st-liboire.ca

À la
mairie

CONSEIL
MUNICIPAL



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format « pdf » qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.

MAIRE



Yves **WINTER**

POSTE #1



Marie-Josée **DEAUDELIN**

POSTE #2



Jean-François **CHAGNON**

POSTE #3



Claude **VADNAIS**

POSTE #4



Yves **TAILLON**

POSTE #5



Serge **DESJARDINS**

POSTE #6



Martine **BACHAND**



SÉANCE DU CONSEIL
Premier mardi
de chaque mois,
19 h, sauf exception

Coordonnées DE LA MUNICIPALITÉ

Hôtel de ville :

151, rue Gabriel, suite 102, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
Tél. : 450 793-2811 • Courriel : reception@st-liboire.ca
Site internet : www.st-liboire.ca

HEURES D'OUVERTURE :

Hôtel de ville

Lundi au jeudi : 8 h à 12h et 13h à 16 h

Vendredi : Fermé

Urgence travaux publics..... **450 278-2811**

Bibliothèque MUNICIPALE

Téléphone : 450 793-4751

Commis à la bibliothèque : Julie Girouard

Heures d'ouverture :

Lundi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h - 18 h 30 à 20 h 30

Mardi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h - 19 h à 20 h 30

Mercredi : 10 h à 12 h - 13 h à 16 h - 19 h à 20 h 30

Samedi (2e et 4e de ch. mois) : 9 h 30 à 11 h 30 (septembre à juin)

<http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/fr>



Loisirs DE ST-LIBOIRE INC.

Téléphone : 450 793-4825

Site internet : www.loisirsdestliboire.ca

Ligne info aréna Sogetel : 450 793-4688

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h



SÉCURITÉ CIVILE

La municipalité de Saint-Liboire vous informe qu'une nouvelle section sur son site web, dédiée à la sécurité civile, est maintenant disponible.

Vous y trouverez plusieurs renseignements qui vous permettront d'être prêt à affronter un éventuel sinistre. Le lien est le suivant :

<http://www.st-liboire.ca/fr/mes-services-municipaux/securitepublique/securite-civile/>

VOTRE SÉCURITÉ : VOTRE RESPONSABILITÉ



Saint-Liboire

www.st-liboire.ca

Services MUNICIPAUX

Alain St-Vincent-Rioux

Directeur général et Greffier
Trésorier

Raymonde Plamondon

Agente à la comptabilité

Guillaume Nathan

Inspecteur en bâtiment
et environnement

Monic Guérin

Agente administrative

Annick Leblanc

Adjointe administrative

Sylvain Laplante

Directeur général adjoint

Karl Pelchat

Employé de voirie
& Traitement des eaux

Jonathan Avard

Employé de voirie

Mathieu Grégoire

Employé de voirie

Jean-François Demers

Directeur incendie municipal fermé

Serge Desjardins

Service de premiers répondants

LA VIE À SAINT-LIBOIRE

Juin 2024

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÈNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Lundi	24		Bureau municipal fermé – Bon congé - Fête nationale du Québec	
Jeudi	27		2 ^E COLLECTE DE GROS REBUTS	

Juillet 2024

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÈNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Lundi	1		Bureau municipal fermé – Bon congé - Fête du Canada	
Mardi	2	19 h	<i>Séance de conseil</i>	151, rue Gabriel, suite 102
Samedi	13	9 h à 17 h	<i>Lave-o-thon des pompiers de Saint-Liboire</i>	162, rue Gabriel
Jeudi	21		Bibliothèque fermée du 21 juillet au 4 août 2024	
Bureau municipal OUVERT pour les vacances estivales				



La clé sur la porte
maison d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale

Hébergement sécuritaire
Écoute téléphonique
Services externes
Conférences et sensibilisation

services gratuits et confidentiels
soutien 7 jours / 24 heures

☎ 450-774--1843
SOS violence conjugale 1-800-363-9010

RAPPORT DU MAIRE pour l'an « 2023 » MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Comme exigé par la Loi, à l'article 176.2.2 du Code Municipal, je dois faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour la précédente année.

Je vous confirme qu'ensemble votre conseil municipal ainsi que les gestionnaires ont démontré une attention particulière dans la gestion des fonds publics de façon à réaliser de nouveaux projets tout en nous permettant de maintenir une bonne santé financière.

Voici donc les grandes lignes du rapport financier calculé seulement sur le fonctionnement :

Le rapport de l'auditeur indique que les états financiers consolidés des organismes qui sont sous le contrôle de la municipalité de Saint-Liboire comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets, l'état consolidé des flux de trésorerie et l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Le rapport financier annuel 2023 qui présente des revenus de 5 940 308 \$, des dépenses de 4 439 907 \$, plus l'amortissement sur les immobilisations de 649 717 \$, moins des affectations de 760 528 \$ et un remboursement de dettes de 114 950 \$ laissant un déficit des revenus comparativement aux dépenses de 199 203 \$ au 31 décembre 2023. Il est à noter que le transfert d'une partie de l'excédent de fonctionnement affecté qui est actuellement au montant de 3 535 751\$, viendra combler ce déficit.

De plus, l'auditeur indique que le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 de la municipalité de Saint-Liboire a été établi, conformément aux exigences légales de la Loi sur la fiscalité municipale.

Comme mentionné à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici le détail de leur rémunération de la présente année :

- *Rémunération annuelle du Maire : 19 294 \$*
- *Allocation de dépenses du Maire : 9 636 \$*
- *Rémunération annuelle d'un conseiller : 6 432 \$*
- *Allocation de dépenses d'un conseiller : 3 204 \$*
- *Rémunération additionnelle maire suppléant : 1 920 \$*
- *Allocation de dépenses additionnelle maire suppléant : 972 \$*
- *Rémunération annuelle du Maire à la MRC : 5 859.96 \$*
- *Allocation de dépenses du Maire à la MRC : 2 930.04 \$*
- *Rémunération annuelle du délégué à la Régie : 963.96 \$*
- *Allocation de dépenses du délégué à la Régie : 481.92 \$*

Je remercie nos dévoués employés, membres du conseil, tous les comités, nos précieux bénévoles, et tous les organismes de la Municipalité de plus que notre service incendie « pompiers » et premiers répondants pour leur bon travail, leur assiduité, leur dévouement, leur professionnalisme et leur excellente collaboration.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question, tout commentaire ou toute plainte, notre personnel municipal est là pour vous accueillir et vous répondre.

Merci de votre confiance.

Déposé ce 4 juin 2024 à la séance du conseil municipal.

Yves Winter, Maire

Ce rapport sera diffusé sur le site internet de la municipalité au www.st-liboire.ca



LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS VOUS INFORME

AUX PERSONNES DESSERVIES PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC



RAPPEL LECTURE COMPTEUR D'EAU



Comme chaque année, le temps est venu de faire la lecture des compteurs d'eau et par la présente, vous êtes avisés que les employés du Service des travaux publics, sous la supervision de **SYLVAIN LAPLANTE, directeur du service**, sont autorisés à accéder à votre propriété pour procéder à cette lecture. Cette visite se fera au cours du mois d'août.

AFIN DE FACILITER LEUR TRAVAIL, VOTRE COLLABORATION EST DEMANDÉE.

Il est très important que votre **compteur d'eau soit accessible en tout temps**, mais surtout durant la période ci-dessus mentionnée ou même plus tard, selon la température.

Nous vous demandons également de respecter les **consignes suivantes** :

- Assurez-vous qu'aucune clôture ne bloque l'accès à votre propriété;
- Veuillez enlever tout obstacle bloquant l'accès à votre compteur d'eau;
- Vérifiez qu'aucun chien ne nuit au travail de lecture – gardez-le attaché;
- Si vous savez que **l'accès est impossible**, veuillez-nous en aviser en téléphonant au **450 793-2811, au poste 2121** ou par courriel à reception@st-liboire.ca pour nous transmettre la lecture de votre compteur. En soirée, vous pouvez laisser un message dans la boîte vocale. *Notez que le bureau municipal restera ouvert pendant les vacances estivales avec un personnel réduit.*
- **De plus, si un citoyen ne retourne pas la lecture de son compteur d'eau dans un délai de 15 jours suite à la réception d'un avis sous forme d'accroche-porte, une valeur approximative de consommation d'eau lui sera exigée ainsi qu'un montant fixe de 75 \$ pour pénalité de retard.**



Saint-Liboire

BIBLIO
SAINT-LIBOIRE

450-793-4751

VACANCES ESTIVALES 2024

Le bureau
municipal
restera **ouvert**
avec un
personnel
réduit pour les
vacances
estivales

*La
bibliothèque
sera fermée
du 21 juillet
au 4 août*



Bonne vacances à tous !

Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire

Et le comité de pastorale paroissial



Vous avez des enfants de 8 ans et plus et qui sont baptisés ? À leur baptême, vous vous êtes engagé à leur faire connaître Jésus. Voulez-vous avoir de l'aide ? Nous sommes là pour vous! C'est le temps de les inscrire à des cours de catéchèse pour l'année 2024-2025 qui commenceront à l'automne. Vous pourrez ainsi au cours des prochaines années leur faire connaître Jésus et leur faire vivre **les sacrements du Pardon, de l'Eucharistie et de la Confirmation**. Pour information et ou inscription : Lucile Morin au 450-793-4232. Il me fera plaisir de vous donner de l'information et d'inscrire vos enfants pour l'automne.

Bonnes vacances et merci aux membres de notre chorale qui seront en relâche cet été. Nous espérons vous retrouver à l'automne pour nos messes dominicales.

Merci à vous nos bénévoles pour tout le temps que vous donnez à notre église. C'est très apprécié ! Malgré votre âge vieillissant vous êtes toujours disponibles quand nous avons besoin de vous. Un jour, vous ne serez plus là malgré toute votre bonne volonté. Nous en sommes conscients.



C'est pourquoi je lance cet avis à toutes les personnes qui seraient intéressées à donner un peu de temps comme bénévole pour notre église, que ce soit pour faire les lectures aux messes dominicales ou être servants de messe, ministre de la Communion, chanter avec notre chorale, préparer l'ouverture et la fermeture de l'église avant et après la messe. Selon le talent que vous avez, vous pourriez faire la différence dans une ou plusieurs de ces activités.

Prière



Seigneur, notre Dieu, veille sur ceux qui prennent la route : qu'ils arrivent sans encombre au terme de leur voyage.

Que ce temps de vacances soit pour nous tous un moment de détente, de repos, de paix !

Sois pour nous, Seigneur, l'Ami que nous retrouvons sur nos routes, qui nous accompagne et nous guide.

Donne-nous le beau temps et le soleil qui refont nos forces et qui nous donnent le goût de vivre.

Donne-nous la joie simple et vraie de nous retrouver en famille et entre amis.

Donne-nous d'accueillir ceux que nous rencontrerons pour leur donner un peu d'ombre quand le soleil brûle trop, pour leur ouvrir notre porte quand la pluie et l'orage les surprennent, pour partager notre pain et notre amitié quand ils se trouvent seuls et désemparés.

Seigneur, notre Dieu, veille encore sur nous quand nous reprendrons le chemin du retour : que nous ayons la joie de nous retrouver pour vivre ensemble une nouvelle année, nouvelle étape sur la route du salut. Amen.



Fabrique de la paroisse Saint-Liboire



Un grand merci à la famille Dion-Larivière pour leur accueil chaleureux aux Serres Beauregard !

Traditionnellement, les Serres Beauregard de Saint-Liboire ont accepté de remettre des fleurs pour enjoliver la façade de notre église paroissiale. Nous tenons à exprimer notre gratitude pour leur générosité.

Vous avez besoin de fleurs, de plantes d'intérieur, de semences, de terre, de pots de décoration, pourquoi ne pas vous rendre aux Serres Beauregard, situées au 135 Rang Charlotte à Saint-Liboire ! Vous y trouverez une équipe expérimentée et dévouée !

Brunch annuel de la Fabrique : le 20 octobre 2024



C'est avec un grand plaisir que le conseil de la Fabrique vous invite à son brunch annuel. L'événement se tiendra à la salle des Chevaliers de Colomb.

Cette occasion spéciale, où nous nous rassemblerons, dans une atmosphère chaleureuse, pour soutenir notre paroisse à travers une activité de financement. Au programme, un encan de produits offerts par des généreux donateurs ainsi que des tirages avec des dons reçus en argent.

Votre présence et votre soutien sont essentiels pour faire de cet événement un véritable succès. Nous sommes convaincus de votre habituelle générosité qui contribuera grandement à cet objectif.

Veillez noter cette date importante dans votre agenda dès maintenant, Des billets seront disponibles dès le mois d'août pour vous permettre de réserver votre place.

Merci d'être là ! Nous espérons partager ce moment avec vous !

Vous désirez y participer ?

Vous pouvez communiquer avec l'une des personnes mentionnées ci-dessous :

Lucile Morin, animatrice de la communauté

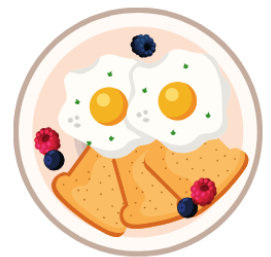
Gérald Miron, président

Pierre Heine, vice-président

Denise Heine, marguillière

Roger Dufresne, Serge Desjardins, Steeve Desjardins et François Lalonde, marguilliers

Marie-Josée Deaudelin, préposée à l'administration



Le conseil de la Fabrique de Saint-Liboire



Nouvelles acquisitions

Romans adulte

- L'été d'avant / Gardner, Lisa
- La Delle. 1 / Laverdière, Marthe
- Le garage Rose 1 / Lorrain, France
- Quelqu'un d'autre / Musso, Guillaume

Romans Jeunesse

- Histoires dont tu es l'auteur. Le repas / Fontaine, Valérie
- Hazelia et la cabane enchantée / Turcotte, Annie
- Orelia et la course lumineuse / Turcotte, Annie
- Les Émo-j. Au tournoi des pets / Addison, Marilou



Bande dessinée

- Les sisters. 18, Tu veux ma photo? / William
- Tommy et Cloé. À travers les écrans / Beauregard, Cécile

Albums

- Le lien invisible / Karst, Patrice
- Chasse au monstre / Yarlett, Emma
- Glouton au pays des contes / Yarlett, Emma
- Loup, un héros (pas) comme les autres? / Rowland, Lucy
- Une rencontre légendaire / Malandain, Émilie
- Occupe-toi de tes oignons! / Turmel, Claudia
- Vaincre ses peurs, un jeu d'enfant! / Samson, Nahlie
- Pourquoi ronger ses ongles? C'est pas cool! / Studio Créatick
- Pet par-ci, pet par-là : tout savoir sur les pets! : le mystère des pets révélé!
- Pokémon, la série : les voyages d'un maître. La mission secrète de Goh! / Malandain, Émilie



Bénévoles on a besoin de vous !



BIBLIO
SAINT-LIBOIRE
21, Place Mauriac
450-793-4751



Club de lecture 2024

Du 18 juin au 21 août

Tu recevras une trousse avec:

1 autocollant avec code d'accès web

1 feuille d'autocollants

Un carnet de lecture selon ton âge

1 jeu de coin-coin

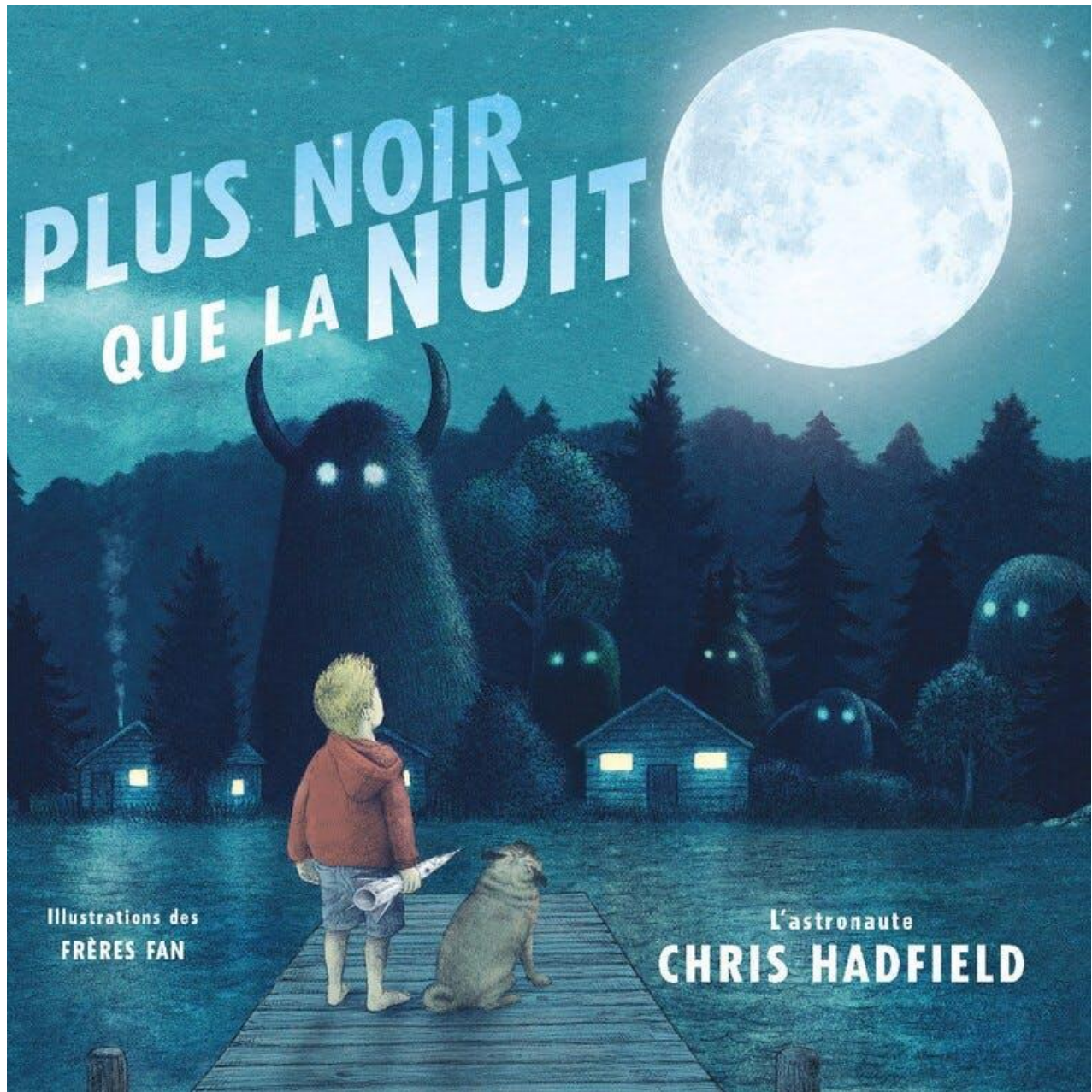


Le tirage aura lieu le 26 août

Tout le matériel est remis gratuitement lors de l'inscription

Pour information: 450-793-4751

Le Sentier des contes est de retour en 2024



La bibliothèque de St-Liboire et le Club de lecture d'été TD sont heureux d'annoncer le retour du Sentier des contes, qui mettra en vedette :

➤ ***Plus noir que la nuit*, de Chris Hadfield et Kate Fillion.**

En suivant le Sentier, les enfants et leurs familles parcourent un livre jeunesse page par page, sur des panneaux installés le long de la clôture sur le terrain des Loisirs

BIBLIO
SAINT-LIBOIRE
450-793-4751

Dons et échanges de semences de plantes et de boutures

Le partage de semences est un grand succès. Pour nous permettre de vous offrir ce service encore longtemps, pensez à nous rapporter vos semences bien identifiées.

Dans le même esprit de partage, si vous avez des surplus de plantes et de boutures, que vous n'utiliserez pas dans votre jardin ou vos plates-bandes, nous vous invitons à les apporter à la bibliothèque.

C'est l'occasion de partager vos richesses végétales avec d'autres jardiniers passionnés.



Activités intérieures, au centre communautaire Jean XXIII

- Les activités intérieures sont mises sur pause du 1^{er} juin au 15 septembre.

Dîners-anniversaire

- Les membres recevront un appel pour indiquer l'endroit choisi. C'est toujours le 3^e jeudi du mois.

Assemblée générale annuelle de la Fadoq Saint-Liboire

- Le 14 mai, à 10 h 30, près de 40 personnes ont participé à cette assemblée. Quelle belle participation! Le buffet préparé par notre traiteur, Patrick Benoit, a été fort apprécié.

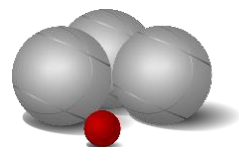
Activités extérieures



La marche

- À tous les mardis, tu es invité(e) à te joindre aux marcheurs pour découvrir ton village et ses beautés. Le rendez-vous est devant la bibliothèque à 9 h 30.

Bienvenue à tous et à toutes !



La pétanque

- La nouvelle saison a débuté, le lundi le 13 mai. Elle se terminera par un souper le 16 septembre. Plus de 60 personnes y sont inscrites. Il a été impossible de répondre à toutes les demandes.
- Nous gardons ces noms et les plaçons sur la liste d'attente.

Dates à placer à votre agenda :

- Le 10 août : dîner de l'amitié à 11 h 30 au parc des Bénévoles.
- Le 16 septembre : souper de fin de saison pour les joueurs de pétanque.
- Le 1^{er} décembre : dîner de Noël de la Fadoq.
- Le 20 décembre : Noël chez les aînés; une invitation du comité des aînés.



Votre comité :

Gérald Miron, Suzanne Nadeau, Denise Heine, Mirelle Brodeur,
Nicole Cornellier, Denise Dansereau et Christiane Lauzon

Comité des aînés de Saint-Liboire et la Fadoq Saint-Liboire

Programme de formation informatique

- La formation offerte gratuitement reprendra en septembre.

Le comité des aînés de Saint-Liboire

Les activités intérieures à 19 h 00 au centre communautaire Jean XXIII

- Le 21 juin : Jeu de Babette + remue-méninges + surprise aux messieurs
- Les activités intérieures sont mises sur pause du 22 juin au 20 septembre.

L'activité extérieure à 11 h 30 au Parc des bénévoles : le 10 août 2024

- Le dîner de l'amitié est offert à toutes les personnes de 50 ans et plus de la municipalité et aux membres de la Fadoq Saint-Liboire. **Participons en grand nombre!**

Dates à inscrire à votre agenda :

- Le 10 août : dîner de l'amitié
- Le 1^{er} décembre : dîner de Noël de la Fadoq
- Le 20 décembre : Noël chez les aînés

Saint-Liboire en fête

- Le 15 juin, en collaboration avec la Fadoq, nous avons participé à Saint-Liboire en fête.
- Jeunes et moins jeunes ont pu démontrer leur habileté au jeu de pétanque atout et, courir leur chance au Bingo.



Les voyages 2024 à venir

- 19 juillet : Croisière de 3 heures sur le lac Memphrémagog avec animation, repas et musique + visites dans la région **complet**
- 2 août : Pièce de théâtre : Appelez-moi Stéphane (maison des Arts de Drummondville) + souper avant le spectacle dans un restaurant de Drummondville **complet**
- 25 août : Comédie musicale : Waitress (salle Albert Rousseau) + repas avec vin sur le chemin du retour **complet**
- 27-28-29 octobre : Séjour au Manoir du Lac William avec animation + une visite dans la région
- **Complet**



Votre comité des aînés :

Yves Winter, Yves Taillon, Marie-Josée Deaudelin,
Pierre Heine, Denis Chabot, Georgette Meunier, Denise Heine



Saint-Liboire

Le comité des aînés invite
toutes les personnes de 50 ans et plus

Le 10 août, à 11h30

Au Parc des Bénévoles

Bienvenue à cette activité gratuite!

Dîner d'amitié

(hot-dogs, crudités, salades, desserts)

Épluchette de maïs

Jeux divers : pétanque, poches,
quilles sur gazon,...

Nous sommes là cet été !



Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) sont disponibles pour vous tout l'été !

Toujours situé au centre d'éducation des adultes Saint-Hyacinthe-Acton, il n'y a que durant la semaine du 15 juillet 2024 où les services seront en vacances estivales.

Que ce soit pour un retour aux études à l'automne 2024 ou un projet professionnel à plus long terme, il nous fera plaisir de vous accompagner dans votre parcours.

Vous rencontrerez peut-être Audrey lors des Matinées gourmandes en partenariat de la MRC des Maskoutains afin d'en connaître davantage sur nos services gratuits. Vous avez accès aux services directement au bureau municipal de votre municipalité ou, si vous préférez, nous pouvons également faire les rencontres à nos bureaux à Saint-Hyacinthe ou Acton Vale. Nous sommes enthousiastes à aller à votre rencontre cet été et n'hésitez pas à venir poser vos questions !

Audrey Gatineau

Conseillère en information
& professionnelle

audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731





La **Sûreté**
du Québec
vous informe

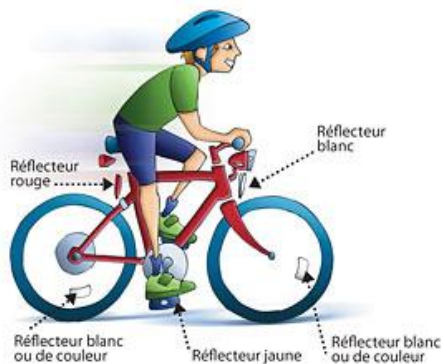


PENSER ET AGIR FAMILLE

À VÉLO, IL Y A DES RÈGLES À RESPECTER

En vélo, plusieurs équipements sont obligatoires, comme les réflecteurs. D'autres sont fortement recommandés, comme le rétroviseur, le fanion et, pour protéger sa tête : le casque.

ACCESSOIRES DE VISIBILITE OBLIGATOIRES SUR LE VELO



- Réflecteur rouge à l'arrière
- Réflecteur blanc à l'avant
- Réflecteurs aux rayons des 2 roues, visibles des 2 côtés
- Réflecteurs jaunes aux 2 pédales

La sécurité à vélo commence par le respect du *Code de la sécurité routière* et par l'adoption de comportements préventifs. Voici entre autres quelques règles à respecter lorsque l'on utilise un vélo :

- **Circuler à l'extrême droite de la chaussée et dans le sens du trafic.**
- **En groupe, il faut circuler à la file indienne, jamais côte à côte.**
- **Établir un contact visuel avec les autres usagers de la route et signaler ses intentions au moment d'une manoeuvre.**

Rappelons qu'il est **interdit** de :

- **Circuler avec un baladeur ou un casque d'écoute.**
- **Transporter un passager, sauf s'il y a un siège prévu à cet effet.**
- **Circuler entre les véhicules en mouvement.**
- **Circuler sur le trottoir.**
- **Consommer des boissons alcoolisées en circulant.**

S'il n'y a pas de feux de circulation pour les cyclistes, **il faut respecter les feux de circulation pour les véhicules**. Pour traverser lorsqu'il y a un feu pour piéton, il faut descendre de son vélo.

Méfiez-vous...



Cet été, soyez prudents lors de vos déplacements à vélo et rappelez-vous d'être visibles et surtout prévisibles pour les automobilistes qui vous entourent...

Partageons la route intelligemment !

Source : SAAQ (Société de l'assurance automobile du Québec)

Sergente Karine Picard,
Sûreté du Québec

Sûreté du Québec MRC des Maskoutains (En cas d'urgence, composez 310-4141 (*4141 cellulaire) ou le 9-1-1
925, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe (Qc) J2S 3C4 Tél. : 450 778-8500 Téléc. 450 778-8640
courriel : poste.mrc.maskoutains@surete.qc.ca
Internet : www.sq.gouv.qc.ca

Systeme d'alerte et de notification – Message express



La **municipalité** a mis en place un service pouvant déclencher des séquences d'appels auprès des citoyens de la municipalité. **Ce service sera utilisé lors de situations d'urgence telles qu'un avis d'ébullition de l'eau, bris d'aqueduc, etc.**

L'objectif étant qu'en un très court laps de temps, l'audience visée puisse être jointe. Cet outil permettra de diffuser des alertes via différents canaux (**appel vocal automatisé, messagerie texte, courriel**).



Le projet répond à un besoin exprimé par la municipalité, soit de pouvoir communiquer avec ses citoyens lors d'événements ou autres et de coordonner la diffusion de l'information.

[En cliquant sur alerte sur le site de la municipalité, vous pourrez vous inscrire sur cette liste.](#)



Alerte

20

4^E ÉDITION LAVE-O-JOON

DES POMPIERS DE ST-LIBOIRE



13 JUILLET 9H À 17H SERVICE INCENDIE - CASERNE 25
162 RUE GABRIEL, ST-LIBOIRE

POPCORN & HOT DOGS SUR PLACE



**MAC
POPCORN**



MERCI À NOS
PRÉCIEUX COMMANDITAIRES

TOUS LES PROFITS SERONT REMIS À

La Fondation des
pompiers du Québec
pour les grands brûlés

• LES MARCHÉS •
Tradition
Saint-Liboire

TNT
Pro Custom

SV2
MARKETING
sv2marketing.com

CONCEPTION VISUELLE SV2 MARKETING INC.



L'école de conduite Formation 2000 organise, comme le souhaite la tradition, un service de accompagnements lors des après-bals pour ramener nos jeunes en toute sécurité avec leurs véhicules par de généreux bénévoles.

Ce service, affectueusement appelé le « Nez Rouge pour ados » est principalement destiné à ramener les jeunes avec leurs véhicules en toute sécurité à la maison.

Les bénévoles sont présents sur le site de l'après-bal, accompagnés d'un feu de camp, de la bouffe, du café et d'une grande convivialité.

Les bénévoles reçoivent des prix de présence pour les remercier de leur présence et l'essence est remboursée sur place à chaque accompagnement.

Vous souhaitez vivre cette belle expérience pour la vie de nos jeunes...téléphonez au

450-223-1313

Merci beaucoup !



Manipulation d'un extincteur : bon à savoir



Nous vous avons indiqué à quel moment utiliser un extincteur dans certaines chroniques précédentes mais aujourd'hui, voici des indications quant à la façon de le manipuler correctement :

- Tout d'abord, il faut tourner et tirer la goupille. À noter que le fait de tourner la goupille devrait rompre le sceau de plastique;
- Un extincteur neuf contient beaucoup de pression. Il faut donc commencer à l'utiliser en respectant une bonne distance du feu tout en vous avançant vers celui-ci;
- Pour éteindre efficacement un début d'incendie, il faut balayer le tuyau de l'extincteur de gauche à droite jusqu'à l'extinction complète. La poudre ou le produit contenu dans l'extincteur doit être pulvérisé à la base du feu, soit la partie la plus chaude de celui-ci. Il est même suggéré de se pencher afin d'être parallèle au feu plutôt qu'au-dessus;
- Une fois le feu éteint, il est fortement recommandé de quitter rapidement la pièce concernée. La poudre chimique contenue dans les extincteurs étant nocive, elle pourrait endommager vos poumons si elle est inhalée longtemps, voire en trop grande quantité.

Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains
Marie-Eve Leduc, T.P.I.
Préventionniste - 450 774-3141, poste 3127
prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca





Feux d'artifices

Selon le règlement 304-18

7.6 PIÈCES PYROTECHNIQUES À L'USAGE DES CONSOMMATEURS

Nul ne peut utiliser de pièces pyrotechniques à l'usage des consommateurs à moins de 15 mètres de tout bâtiment ou dans un rayon de 200 mètres d'une usine, d'un poste d'essence, d'une station-service ou d'un entrepôt où se trouvent des explosifs, des produits chimiques, de l'essence ou autres produits inflammables.

7.6.1 CONDITIONS D'UTILISATION

L'utilisation de pièces pyrotechniques à l'usage des consommateurs est autorisée seulement aux conditions suivantes :

- a) le ou les utilisateurs doivent être âgés d'au moins dix-huit ans;
- b) elle est interdite sur le domaine public de la municipalité (parcs, places publiques, rues, etc.);
- c) elle doit se faire avec l'autorisation du propriétaire du terrain;
- d) il est interdit d'allumer des pièces pyrotechniques à partir d'un toit ou d'une structure d'un bâtiment;
- e) le terrain doit être libre de tout matériau ou débris, de façon à éviter les risques d'incendie;
- f) le terrain doit avoir une superficie minimum de 30 mètres par 30 mètres et être dégagé à 100 %;
- g) la zone de lancement et de dégagement doit être à une distance minimum de 15 mètres de toute maison, tout bâtiment, toute construction et tout champ cultivé;
- h) ces pièces pyrotechniques ne peuvent être mises à feu lorsque la SOPFEU émet une interdiction de feux à ciel ouvert ou que la municipalité décrète une interdiction pour l'utilisation extérieure de l'eau.

Feu en plein air

Selon le règlement 304-18

6.9 FEU EN PLEIN AIR À DES FINS RÉCRÉATIVES – À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION

6.9.1 DISPOSITION GÉNÉRALE

Un feu en plein air à des fins récréatives est permis à l'intérieur du périmètre d'urbanisation de la municipalité uniquement s'il est contenu à l'intérieur d'un foyer extérieur qui répond aux exigences du présent article.

6.9.2 STRUCTURE DU FOYER

Tout foyer extérieur doit respecter toutes les conditions suivantes :

- a) la structure du foyer doit être construite en pierre, en brique ou d'un métal résistant à la chaleur;
- b) l'âtre du foyer ne peut excéder 75 centimètres de largeur par 75 centimètres de hauteur par 60 centimètres de profondeur;
- c) la cheminée ainsi que l'âtre ou foyer extérieur doivent être munis d'un pare-étincelles dont l'ouverture maximale des mailles du pare-étincelles n'excède pas un diamètre de plus de 10 millimètres dans sa partie la plus grande;
- d) le foyer doit être situé à au moins 3 mètres de toute construction, de toute matière combustible, d'un arbre résineux, d'un boisé, d'une forêt ou de toute matière ou réservoir de matière combustible ou inflammable.

6.9.3 UTILISATION

Lorsqu'une personne utilise ou permet que soit utilisé un foyer extérieur, toutes les conditions suivantes doivent être respectées :

- a) seul le bois peut être utilisé comme matière combustible;
- b) les matières combustibles ne peuvent excéder la hauteur de l'âtre du foyer;
- c) tout allumage de feu ou tout feu doit être sur surveillance constante adéquate;
- d) toute personne qui allume ou qui permet que soit allumé un feu de foyer doit s'assurer qu'il y ait sur place un moyen pour éteindre le feu rapidement, notamment un seau d'eau, un tuyau d'arrosage, un extincteur ou tout autre dispositif semblable.

2e édition

TOURNOI DE

GOLF



AU PROFIT DU PROGRAMME INITIATION
SPORT-RÉUSSITE ÉDUCATIVE
DE L'ÉCOLE HENRI-BACHAND

QUATUOR 600 \$	GOLF VOITURETTE SOUPER	VENDREDI 23 AOÛT 2024	AU CLUB DE GOLF ACTON VALE
HORAIRE DE LA JOURNÉE	11H00 INSCRIPTION	12H00 DÉPART SIMULTANÉ FORMULE VEGAS	18H30 COCKTAIL SOUPER

GOLF SEULEMENT (QUATUOR) : 400 \$

SOUPER SEULEMENT : 75 \$

Pour informations, commandite ou inscription : aurelie.deslandes@cssh.gouv.qc.ca
Date limite d'inscription : 12 juillet 2024



constructions
DESLANDES

bier commanditaire officiel





Formulaire d'inscription
2^e édition du Tournoi de golf annuel – 23 août 2024
Au Club de golf Acton Vale

Inscription : 11h00 Départ simultané : 12h00 Souper : 18h30

Je désire _____ billets à 150\$ chacun (incluant golf, voiturette et souper/soirée)
 Je désire _____ billets de golf seulement à 100\$ chacun (incluant golf, voiturette)
 Total : _____\$

Nom de l'entreprise (s'il y a lieu) : _____

NOM DES JOUEURS :

Restrictions alimentaires

- | | |
|----------|-------|
| 1. _____ | _____ |
| 2. _____ | _____ |
| 3. _____ | _____ |
| 4. _____ | _____ |

Je désire réserver _____ billets additionnels pour le souper à 75\$ chacun.

PLAN DE COMMANDITE

Nom du responsable : _____

Entreprise : _____ Adresse : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Je ne peux pas participer, mais je désire faire un don de _____\$.

Choix de la commandite : _____ Montant de la commandite : _____

Grand total : _____\$

Ci-inclus notre chèque libellé à l'ordre de :

Centre de services scolaire de St-Hyacinthe – École Henri-Bachand

Il est possible d'envoyer votre inscription par courriel aurelie.deslandes@cssh.gouv.qc.ca
 ou de laisser cette inscription complétée au secrétariat de l'école.

Bien vouloir remettre votre chèque par la poste ou au secrétariat à l'adresse suivante :

École Henri-Bachand
 83, rue St-Patrice, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
 Téléphone : 450 773-3855

Les Jardins de pluie

Une façon concrète d'améliorer la qualité son environnement

*L'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des ruisseaux de notre région,
c'est l'affaire de tous !*

Une des façons de contribuer directement à la diminution des contaminants qui se rendent dans les cours d'eau est de diminuer le ruissellement de l'eau de pluie sur sa propriété.

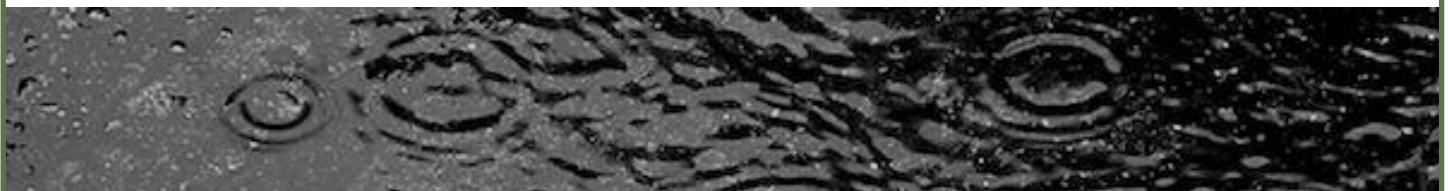
QU'EST-CE QUE LE RUISSELLEMENT ?

Le ruissellement, c'est l'eau qui coule (pluie, arrosage, fonte de la neige, vidange de piscine, etc.) sur les surfaces imperméables de notre propriété: les toits, les stationnements et allées en asphalte, en béton ou en pavé de béton, les terrasses et patios en béton, les sols compactés, les sols nus (sans végétaux), etc. (ROBVQ, 2024).

Or, à travers son voyage sur le sol, l'eau incorpore et transporte un grand nombre de contaminants (ex. : huiles, engrais, herbicides, métaux lourds, etc.) et de sédiments. Si cette eau est en mesure de se rendre directement à un plan d'eau, ce dernier sera contaminé et la qualité des habitats qu'il renferme sera directement altérée.

Ainsi, en réduisant le pourcentage de sa propriété qui est occupé par des surfaces imperméables et en le remplaçant par des surfaces perméables, qui permettent l'infiltration de l'eau, on contribue directement à l'amélioration de la qualité des cours d'eau de notre région. En effet, « en s'infiltrant dans le sol, l'eau est purifiée par les plantes et les micro-organismes présents dans le sol » (ROBVQ,2024). On appelle ce processus, la **biorétention**. Notons aussi que cette eau recharge les nappes d'eau souterraines nécessaires pour l'alimentation en eau des sols (agriculture) ainsi que pour notre alimentation en eau potable » (ROBVQ, 2024).

Notons que l'augmentation de l'imperméabilisation de notre territoire (ex : rues, stationnements, compaction des sols, etc.) nous offrons de moins en moins de possibilités à l'eau de pluie de s'infiltrer. En plus d'altérer la qualité des cours d'eau, ce ruissellement participe directement à l'augmentation de la fréquence des crues éclairées et de la pression exercée sur les rives (augmentation de l'érosion des berges). Mais aussi, la faible gestion de l'eau de pluie favorise également un plus grand volume de ruissellement vers les infrastructures de traitement des eaux usées de nos municipalités, contribuant ainsi directement à l'augmentation des surverses (déversement d'un trop plein d'eau non-traitée ou prétraitée dans l'environnement par les installations de traitement des eaux usées).



MA TOITURE INFLUENCE-T-ELLE VRAIMENT LA QUALITÉ DE NOS COURS D'EAU ?

Environ 60 % des eaux de ruissellement viennent des toitures ! Lorsque l'eau ruisselle des toits, elle entraîne avec elle des microparticules des matériaux de la toiture (métaux lourds - des toitures en cuivre et en zinc, particules d'asphalte - des toitures en bardeaux d'asphalte et particules de plastique - des toitures en élastomère). Cette eau contaminée aboutira tôt ou tard dans un cours d'eau (ROBVQ, 2024).

MAIS COMMENT PUIS-JE RÉDUIRE LE RUISSELLEMENT DE L'EAU DE PLUIE SUR MA PROPRIÉTÉ ?

Il existe plusieurs façons de participer activement à la réduction du ruissellement de l'eau de pluie sur sa propriété; en voici quelques-uns : le raccordement des gouttières à un baril de récupération d'eau de pluie, des bandes filtrantes, d'utiliser des pavés perméables ou encore aménager un jardin de pluie ou un jardin intelligent.

UN JARDIN DE PLUIE, QU'EST-CE QUE C'EST?

« Un jardin de pluie permet l'infiltration de 30 % d'eau supplémentaire par rapport à une pelouse traditionnelle. » (Dunnett, Clayden, 2007).

Il s'agit de l'option la plus esthétique pour favoriser la biorétention, l'infiltration de l'eau sur sa propriété (ROVQ, 2021). En effet, un jardin de pluie est « une petite dépression creusée, aménagée et plantée à un endroit stratégique sur votre terrain. On y plante des végétaux indigènes tels des arbustes, des graminées et des fleurs sur un substrat drainant. C'est une infrastructure verte simple à aménager, à faibles coûts, et qui permet efficacement à l'eau de s'infiltrer dans le sol » (OBV Yamaska, 2024). Le jardin de pluie est donc conçu pour recueillir le surplus d'eau lors de fortes pluies et réduire ainsi le ruissellement tout en permettant à l'eau de s'infiltrer. Il est à dissocier du jardin d'eau, qui lui, est humide en permanence. Un jardin de pluie bien situé et bien aménagé est en mesure d'absorber toute l'eau qu'il retient en 24 à 48 h. (Dunnett et Clayden, 2007).

UN JARDIN DE PLUIE AIDE LA BIODIVERSITÉ

L'implantation d'un jardin de pluie présente de nombreux avantages pour la biodiversité et la qualité de l'environnement de votre région. En effet, les jardins de pluie :

- Favorisent la recharge de la nappe phréatique;
- Attirent les pollinisateurs;
- Réduisent les îlots de chaleur,
- Participent à la réduction des surverses d'eaux usées.



OBV Yamaska



OÙ PUIS-JE VOIR DES JARDINS DE PLUIE AMÉNAGÉS DANS MA RÉGION?

La municipalité de Saint-Liboire réalisera, en 2024, en collaboration avec l'OBV Yamaska, deux (2) jardins de pluie qui récolteront les eaux provenant des toitures de l'Hôtel de Ville et à la caserne de pompiers. Restez à l'affut ! Vous pourrez ainsi suivre les étapes de réalisation de ces projets près de chez vous !



Pour plus d'informations :

Municipalité de Saint-Liboire : 450-793-2811 ou reception@st-liboire.ca

Comité de la rivière Noire et chargée de projet aux bassins versants : 450-774-3141 poste 3156 ou bbalard@mrcdesmaskoutains.ca

OBV Yamaska : [Jardins de pluie citoyens - OBV Yamaska \(obv-yamaska.qc.ca\)](http://jardins-de-pluie-citoyens-obv-yamaska.obv-yamaska.qc.ca)

Quelques pistes d'informations complémentaires :

- Guide d'aménagement des propriétés résidentielles (ROBVQ) : [ROBVQ_Guide-amenagement-proprietes-residentielles_nov021_web.pdf](#)
- Les bonnes pratiques à l'extérieur de ma maison : [Bonnes pratiques à l'extérieur de la maison - Pensez Bleu](#)
- Jardins de pluie – jardins intelligents : [Jardins intelligents](#)



Vive les jardins de pluie

Comité de la rivière Noire

Comités de bassins versants maskoutains





RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

Pour information
www.riam.quebec
450 774-2350



PENSEZ À DONNER VOS ARTICLES AVANT LA PROCHAINE COLLECTE DE GROS REBUTS !!

Pour éviter que les
gros rebuts ne se
retrouvent à
l'enfouissement,
**on peut
facilement
les vendre en
ligne ou en faire
don à un organisme
de charité !**



**Consultez votre calendrier pour connaître les dates
de la deuxième collecte de gros rebuts 2024.**

Encombrants acceptés:

Tables, chaises, cuisinières,
canapés, lits, bureaux, laveuses,
sécheuses, toilettes, évier, jouets et
équipements sportifs volumineux,
tapis attachés, etc.

Résidus refusés:

Résidus domestiques dangereux,
pneus, pierres, résidus agricoles,
matériaux de construction, pièces
de véhicules, appareils de
réfrigération, téléviseurs, béton,
boîtes de carton.

Les amoncellements de petits objets ne seront pas ramassés.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 4 juin 2024 à 19 h à la salle du conseil au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Marie-Josée Deaudelin et Martine Bachand.

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Yves Taillon et Serge Desjardins formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Yves Winter.

Est également présent Monsieur Alain St-Vincent-Rioux, directeur général et greffier-trésorier.

Le conseiller Claude Vadnais est absent.

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2024 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mai 2024

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2024 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mai 2024 soit adopté tel que soumis.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

Adoption des comptes payés

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois de mai 2024 totalisant la somme de 234 196,65\$, en plus des salaires versés au montant de 49 746,56\$ et d'en ratifier le paiement.

La liste complète des comptes payés est disponible dans le procès-verbal publié sur notre site internet au www.st-liboire.ca ou au bureau municipal.

Adoption des comptes à payer

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 198 696,78\$ et

d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

La liste complète des comptes à payer est disponible dans le procès-verbal publié sur notre site internet au www.st-liboire.ca ou au bureau municipal.

Dépôt des états financiers et du vérificateur externe de 2023

L'auditeur, monsieur Danny Coderre, C.P.A., nous a remis plus tôt pour dépôt le rapport financier annuel 2023 qui présente des revenus de 5 940 308 \$, des dépenses de 4 439 907 \$, plus l'amortissement sur les immobilisations de 649 717 \$, moins des affectations de 760 528 \$ et un remboursement de dettes de 114 950 \$ laissant un déficit des revenus comparativement aux dépenses de 199 203 \$ au 31 décembre 2023. Il est à noter que le transfert d'une partie de l'excédent de fonctionnement affecté qui est actuellement au montant de 3 535 751\$, viendra combler ce déficit.

L'auditeur, monsieur Danny Coderre, C.P.A. nous remet également son rapport pour l'année 2023;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre acte des états financiers 2023 tels que déposés et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à procéder au paiement des honoraires professionnels de l'auditeur, selon les budgets alloués et d'en effectuer le paiement.

Adoption du règlement numéro 375-24 sur la tarification des services municipaux

Il est résolu d'adopter le règlement numéro 375-24 concernant la tarification des services municipaux.

Le règlement complet sera disponible sur notre site internet au www.st-liboire.ca sous l'onglet Règlements municipaux ou au bureau municipal.

Adoption du règlement numéro 376-24 décrétant les taux de taxes et les compensations pour l'exercice financier 2024

Il est résolu d'adopter le règlement numéro 376-24 décrétant les taux de taxes et les compensations pour l'exercice financier 2024.

Le règlement complet sera disponible sur notre site internet au www.st-liboire.ca sous l'onglet Règlements municipaux ou au bureau municipal.

Demande à la MRC des Maskoutains pour effectuer un appel d'offres afin de numériser les documents de la Municipalité de Saint-Liboire qu'ils ont en leur possession

Le conseil de la Municipalité de Saint-Liboire autorise la MRC des Maskoutains à préparer les devis nécessaires afin de numériser la masse documentaire des dossiers d'évaluation foncière et notez que le conseil de la Municipalité de Saint-Liboire ne paiera aucune somme à la MRC des Maskoutains pour la numérisation de ses documents à moins qu'elle adopte une autre résolution en ce sens après avoir pris connaissance du prix de cette opération.

Inscription à une formation en comptabilité à l'ADMQ

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la formation de 30 heures en ligne: *La comptabilité municipale : de l'administration des revenus et des charges à la préparation des états financiers* pour l'agente à la comptabilité offerte par l'ADMQ au coût de 399\$, plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

Renouvellement du contrat d'entretien pour les génératrices

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la compagnie Wajax pour l'entretien des six (6) génératrices de la Municipalité au coût annuel de 567\$ chacune, plus le montant pour les pièces comme indiqué sur leur offre des services datée du 10 mai 2024 et ce pour une période de trois (3) ans.

Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) édition 2024

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur le Maire Yves Winter et les conseillers Messieurs Jean-

François Chagnon et Yves Taillon à participer au congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités du 26 au 28 septembre 2024 et de rembourser tous les frais reliés audit congrès des trois élus (incluant les 3 frais d'inscription), sur présentation de pièces justificatives.

Étude environnementale de site Phase 1 - Puits PE-01-12 et Lapalme – Modification du trajet

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture #103569 au Groupe Synergis au montant de 3 109.21\$, plus taxes, pour les travaux supplémentaires à l'étude environnementale de site Phase 1 pour les puits PE-01-12 et Lapalme rendus nécessaires par la modification du trajet afin de respecter la nécessité de contourner une zone humide existante.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport de l'an 2 des activités du service de sécurité incendie de Saint-Liboire

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport l'an 2 du service de protection et d'intervention d'urgence de Saint-Liboire et d'autoriser sa transmission à la MRC des Maskoutains et au Ministère de la Sécurité Publique.

Achat d'un camion de type unité d'urgence

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat d'achat du camion de type unité d'urgence à Industries Lafleur au montant de 608 959.34\$ taxes incluses, étant le seul soumissionnaire et conforme au devis préparé par la municipalité et d'en effectuer le paiement :

En prélevant la somme de 100 00\$,00\$ dans la réserve « Voirie », portant ainsi le solde de cette réserve à 700 546,00\$ en date du 4 juin 2024;

En prélevant la somme de 35 547,00\$ dans la réserve « Covid-19 », portant ainsi le solde de cette réserve à 0,00\$ en date du 4 juin 2024;

En prélevant la somme de 373 412,34\$ au surplus accumulé non affecté, portant ainsi le

solde du surplus accumulé à 279 092,66\$ en date du 4 juin 2024;

En empruntant 100 000,00\$ au fonds de roulement, conditionnellement à ce qu'une somme de 20 000,00\$ soit remboursée annuellement à ce même fonds à compter de l'année suivant le paiement de cet achat et ce pendant 5 (cinq) ans.

TRANSPORT ROUTIER

Prolongement de la rue Gosselin

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer « rue Gosselin » le nouveau tronçon qui prolonge la rue Gosselin existante sur le territoire de Saint-Liboire.

Demande au MTQ pour la diminution de la vitesse sur le rang St-Georges

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au Ministère des Transports du Québec, de diminuer la vitesse maximale permise de 90 km/h à 80 km/h dans le rang St-Georges sur toute la portion comprise sur le territoire de la Municipalité de Saint-Liboire.

Autorisation de paiement pour l'ajustement d'honoraires professionnels pour la surveillance et le rapport final dans le cadre du prolongement des réseaux aqueduc et égout sur les rues Morin et Deslauriers

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement à WSP pour l'ajustement d'honoraires professionnels pour la surveillance et les visites de chantier, la surveillance technique (bureau) et le rapport final dans le cadre des travaux de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sur les rues Morin et Deslauriers qui sont financés en partie par le programme FIMEAU, au montant de 17 220,00\$ avant les taxes, en complément des travaux prévus par la résolution 2020-10-175.

Autorisation de paiement pour l'ajustement d'honoraires professionnels pour les travaux supplémentaires de gestion dans le cadre du prolongement des réseaux aqueduc et égout sur les rues Morin et Deslauriers

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser, le paiement à WSP pour l'ajustement d'honoraires professionnels pour le travail supplémentaire de gestion de projet et d'assistance technique dans le cadre des travaux de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sur les rues Morin et Deslauriers, au montant de 23 000,00\$ avant les taxes. "

HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

Projet de nichoirs pour la sensibilisation à la biodiversité via les oiseaux champêtres

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Liboire s'implique dans ce projet en :

Ciblant et confirmant le site d'installation des nichoirs;

Publiant des articles rédigés par le CRN sur ses plateformes de diffusion;

Fournissant les poteaux d'une hauteur de 1.8 m à 4.5 m du sol.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

PIIA – 16, rue Lacroix

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents sur recommandation du CCU :

➤ D'autoriser la demande de permis de déplacement, d'agrandissement, déplacement et rénovation pour l'habitation unifamiliale isolée sur le lot 5 059 182 assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale comme demandé par le propriétaire et présentée aux membres du comité consultatif en urbanisme.

PIIA – 94, rue Saint-Patrice

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents sur recommandation du CCU :

➤ D'autoriser la demande de permis de construction pour le bâtiment accessoire assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

comme demandé par le propriétaire et présentée aux membres du comité consultatif en urbanisme dans la mesure que l'ensemble de la demande reste conforme à l'évaluation faite par les membres du CCU.

Personnes autorisées à donner des constats d'infraction

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les personnes suivantes à donner les constats d'infraction pour et au nom de la municipalité de Saint-Liboire: Mario Lépine, Guillaume Nathan, Karl Pelchat, Jonathan Avard, Mathieu Grégoire et Sylvain Laplante ainsi que les membres du personnel de la MRC des Maskoutains suivants, Anolise Brault, Edwin Gonzalez, Félix-Antoine D'Autray-Tarte et Jean-Philippe Denoncourt.

Adoption du règlement numéro 377-24 constituant le Conseil local du patrimoine

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement numéro 377-24 constituant le Conseil local du patrimoine. **Le règlement complet sera disponible sur notre site internet au www.st-liboire.ca sous l'onglet Règlements municipaux ou au bureau municipal.**



LOISIRS ET CULTURE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20 H 35.

Yves Winter,
Maire

Alain St-Vincent-Rioux,
Directeur général et greffier-trésorier

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 2 juillet 2024.

Ceci est le résumé non officiel du Procès-verbal du 4 juin 2024. Vous pouvez consulter le Procès-verbal en son entier sur le site de la municipalité.



GENEVÈVE BÉLISLE
HYGIÉNISTE DENTAIRE

**SOINS DENTAIRES PRÉVENTIFS
AVEC AIRFLOW**

- ♥ Traitement tartre et taches
- ♥ Nettoyage dentaire
- ♥ Blanchiment sous prescription
- ♥ Entretien implants
- ♥ Suivi en parodontie

450.209.2915 @genevievebelisleHD
genevieve@soinsdentairespreventifs.ca
276 rue Chicoine, St-Liboire QC J0H 1R0
www.soinsdentairespreventifs.ca



**Pharmacie
Nicolas Borri**
Pharmacien propriétaire

**LIVRAISON
GRATUITE**

Lund. Mar. Vend.
9h30 à 18h
Mer. Jeu. 9h30 à 20h
Sam. 9h30 à 17h
Dim. Fermé

Membre affilié à



Nicolas Borri
54 Saint-Patrice,
Saint-Liboire J0H 1R0
T 450 793-4466
F 450 793-4861



Mathieu St-Onge

Tél.: 450 253-8690
514 456-8690

A&R ÉLECTRIQUES

Les entreprises électriques A&R Ltée

Fax: 450 253-0017
info@arelectrique.ca
www.arelectrique.ca



5655, rue Lamoureux
St-Hyacinthe, Qc J2R 1S3



www.coopauxpetitssoins.com

450 771-0605

info@coopauxpetitssoins.com



ainé(e)s



proches-aidant(e)s



être deux



jeunes familles...

Nouveau

Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

Nos professionnelles

Rénovations J.G. Daudelin Inc.

C 450 278.7551
657, 7^e rang
C.P. 430
Saint-Dominique
Québec J0H 1L0

Jean-Guy Daudelin
R.N.B. 1944-2004-20

Détailant autorisé

SERRUPRO



Centre de
Rénovation

A.L.

2740, Boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe (QC) J2R 1P8

T 450 778-2200

T 450 773-3408 | F 450 773-9753

RBO 2310-0340-16

AspirateurFR
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE



www.aspirateurfr.com

450 502-7349

info@aspirateurfr.com

RBO: 5729-5388-01



constructions
DESLANDES

1 844-793-4963

info@cdeslandes.ca

constructions-deslandes.ca

1780, rang St-Édouard, Saint-Liboire (Qc) J0H 1R0

RBO: 2864-2908-53



DONALD BERGERON

Services financiers Donald Bergeron Inc.

Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective
www.donaldbergeron.ca
SF : 1 866 798-2948

SFL Gestion de patrimoine

Partenaire de Desjardins

29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC J0H 1Y0

T : 450 798-2948 | F : 450 798-2566

www.sfl.com



Gestion de
patrimoine



Placements

Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.

FERME - RÉSIDENCE - COMMERCE - INDUSTRIE
TENSION PARASITE AGRICOLE

GÉRARD DION
& FILS
INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Pierre Dion
Saint-Liboire

1 800 808-4481
Cell.: 450 223-4481
Tél.: 450 793-4481

POMPAGE
St-Pie



- Service de vacuum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par téléca-

Ecoflo HYDRO-KINETIC® **BIONEST**
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-
1757, Haut Rivière Nord,



Soudure
Maskoutaine

Daniel Beauregard, propriétaire

Tél./Fax: 450-774-2483

845, Principale, Saint-Dominique Qc J0H 1L0

RE/MAX
RENAISSANCE
AGENCE IMMOBILIÈRE
906 Rue Des Capucins, Bureau 203
Saint-Hyacinthe, QC J2S 3J6

MARYSE MORIN

COURTIER IMMOBILIER
AGRÉÉ DA

C. 450 223-4684
B. 450 771-7707

maryse.morin@remax-quebec.com
remax-quebec.com



Plomberie - chauffage
POULIOT
Mécanique de procédé

COMMERCIAL AGRICOLE INDUSTRIEL

Entreprise située à Saint-Dominique !

admin@pouliotpm.com | pouliotpm.com

450-793-2020 | 450-278-8343

- INSPECTION ET LOCALISATION PAR CAMÉRA
- PLANCHER CHAUFFANT
- AÉROTHERME
- GAZ NATUREL ET PROPANE
- CHAUFFAGE VAPEUR, RADIANT
- MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Proprio
Direct

AGENCE IMMOBILIÈRE

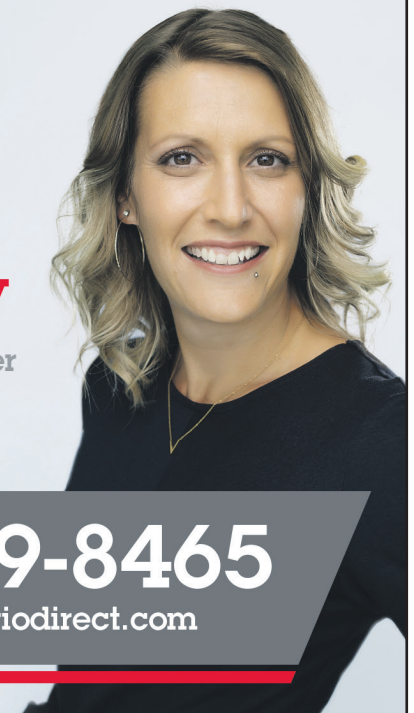
À vendre par
le proprio
...et son courtier!

Michèle
Sansoucy

Courtier immobilier
résidentiel

450 779-8465

msansoucy@propiodirect.com





*Les couleurs terres
et les différentes
essences de bois*

— AMÈNENT —

*un vent
de fraîcheur
printanier.*



**MEUBLES
BERNARD TANGUAY**

meublesbernardtanguay.com / 450-773-0785

